

La réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine

7 novembre 2024 |



La Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Coteaux de la Seine est située à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Paris, à cheval sur les départements des Yvelines et du Val-d'Oise. D'une superficie de 268 ha, elle couvre des coteaux calcaires sur les communes de Bennecourt, Gommecourt, La Roche-Guyon, Haute-Isle et Vétheuil, marquant l'impressionnant dénivelé qui délimite la vallée du plateau du Vexin français et qui forme un vaste versant abrupt d'exposition sud en bordure de Seine. Le site surplombe d'un côté le méandre de la boucle de Moisson et de l'autre, la vallée de l'Epte, frontière géographique et administrative avec la Normandie.

On y trouve **l'un des ensembles de pelouses calcaires les plus importants du Bassin parisien** caractérisé par une biodiversité et un état de conservation exceptionnels. Parois et pitons crayeux ont longtemps attiré nombre d'artistes impressionnistes, témoignant de l'intéressant caractère paysager du site dont les reliefs forment le premier ensemble de « falaises » de craies avant la Normandie. La réserve accueille une flore et un patrimoine entomologique remarquables pour la région. Les coteaux abritent une succession d'habitats spécifiques inscrits dans une dynamique naturelle de fermeture permettant à nombre d'espèces patrimoniales d'y trouver refuge. On y trouve notamment tout un **cortège d'espèces thermophiles voire même d'affinité**

méditerranéenne telles que l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*) ou le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*). Au total, **plus de 500 espèces végétales** y ont été recensées ainsi qu'une impressionnante diversité d'insectes, d'oiseaux et de reptiles.

PROTECTION ET OUTILS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La RNN des Coteaux de la Seine s'inscrit dans le **site classé « Falaises de La Roche-Guyon et de la forêt de Moisson »** au titre de la loi 1930 sur les sites pittoresques, protection du paysage contre l'urbanisation, ainsi que dans le **site classé « Boucles de la Seine de Moisson à Guernes »**.

Du fait de son patrimoine naturel exceptionnel, et pour y permettre le maintien de la biodiversité d'intérêt communautaire (européen), le site est également inscrit depuis le 19 septembre 2000 dans une **Zone Spéciale de Conservation (ZSC)** découlant de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Le domaine a été classé « réserve naturelle nationale » par décret ministériel le 30 mars 2009. Ce classement préserve le site et y permet l'apport de mesures de gestion adaptée à la conservation du site et de son patrimoine. Par ailleurs, les coteaux de Seine se trouvent intégralement dans la **Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type I** « Coteaux de la Roche-Guyon » et font partie de la **ZNIEFF de type II** « Boucles de Guernes-Moisson » comprenant l'ensemble des coteaux et de la boucle de Moisson. **La réserve fait également partie du Parc naturel régional du Vexin français.**

Cette importante stratification de zonages réglementaires ne fait que traduire la valeur remarquable du patrimoine naturel de la réserve. Depuis 2016, une restriction d'accès temporaire est mise en place afin d'assurer du 1er mars au 30 juin la quiétude des espèces se trouvant sur les éperons rocheux.

GEOLOGIE

Durant des millions d'années, la Seine a creusé son lit dans la roche calcaire, entaillant le plateau du Vexin français pour former cette boucle. Les versants de la vallée, en pente raide, ponctués de pitons rocheux constitués de craies et silex, sont appelés coteaux calcaires. **La craie composant ces pitons est une spécificité du bassin anglo-parisien** et bien qu'elle en constitue le soubassement, la craie affleure naturellement très peu en Île-de-France. Selon les emplacements, celle-ci date **du Campanien ou du Santonien tendre** et s'est formée au secondaire, avec la sédimentation des algues et des microorganismes calcaires lors des épisodes de submersion du Bassin parisien par la mer. Le versant est situé quant à lui au bord du plateau calcaire du Lutétien. Ce type de calcaire dit « pierre de Chérence » a longtemps été exploité et a notamment été utilisé pour la construction de maisons et de l'Arc de Triomphe.

ESPECES ET HABITATS

Abritant **12 habitats spécifiques** dépendants de la combinaison de facteurs abiotiques tels que les fortes pentes, un fort ensoleillement ou encore la nature du sol, la RNN des Coteaux de la Seine est particulièrement reconnue pour son caractère patrimonial botanique et paysager. On y trouve notamment :

- Des **boisements calcicoles** qui occupent une place prépondérante sur la réserve en dominant plus de la moitié du territoire ;
- Des **milieux arbustifs** traduits par des fruticées occupant près de 30% de la RNN ;
- Des **pelouses calcicoles** plus ou moins sèches selon leur situation, aux abords de pitons où l'érosion est trop forte pour permettre l'installation d'un sol plus épais, ou en haut de pentes. Elles représentent 16% de la surface du site. Leur valeur écologique, reconnue à l'échelle européenne, justifie la protection Natura 2000 ;
- Un ensemble d'**habitats en mosaïque** occupant 5% du territoire, dans lesquels se retrouvent notamment des zones cultivées, des friches et des prairies.

Cette diversité en habitats a permis à une large gamme d'espèces végétales de se développer. **Plus de 500 espèces végétales** y ont ainsi été recensées depuis le XVIIIe siècle, dont la Hornungie des pierres (*Hornungia petraea*) protégée à l'échelon régional, l'Astragale de Montpellier (*Astragalus monspessulanus*), espèce d'affinité méditerranéenne classée « vulnérable » sur la [Liste rouge francilienne](#) ou encore la Linosyris à feuilles de Lin (*Galatella linosyris*) classée « en danger ». **8 espèces protégées à l'échelon régional** sont considérées à enjeu prioritaire sur le site : le Cytise rampant (*Cytisus decumbens*), l'Orobanche pourpre (*Phelipanche purpurea*), le Stipe penné (*Stipa pennata*), l'Ophrys petite araignée (*Ophrys araneola*), l'Hysope officinale (*Hyssopus officinalis*), la Phalangère à fleurs de Lis (*Anthericum liliago*), le Petit pigamon (*Thalictrum minus*) et la Mélisque ciliée (*Melica ciliata*), classée « en danger » sur la Liste rouge régionale. Le Pastel des teinturiers (*Isatis tinctoria*), la Roquette cultivée (*Eruca vesicaria*) ou encore l'Hysope (*Hyssopus officinalis*) témoignent des usages agricoles passés du site.

Un des autres intérêts majeurs de la RNN concerne l'entomofaune, la sécheresse des coteaux s'avérant très favorable aux insectes. **Près de 40 espèces de rhopalocères et de zygènes** ont été inventoriées, soit **près du tiers des espèces existantes sur le territoire francilien**. On peut citer le Mercure (*Arethusana arethusana*) classé « en danger » à l'échelle régionale ou encore l'Azuré du cytise (*Glaucopsyche alexis*) et la Petite violette (*Boloria dia*). Près de **80 espèces d'hétérocères** ont aussi été observées, parmi lesquelles la Noctuelle farouche (*Agrotis trux*) dont la découverte sur le site a fait l'objet en 2011 d'une nouvelle mention pour la région. **13 espèces d'orthoptères** parmi lesquelles l'Oedipode turquoise (*Oedipoda caerulescens*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), protégés en Île-de-France, ont également été

recensées sur le site. Par ailleurs, sur la vingtaine d'espèces de cigales présentes en France, deux espèces ont été trouvées au sein de la RNN : la Cigalette à ailes courtes (*Cicadetta brevipennis*) et la Petite cigale fredonnante (*Cicadetta cantilatrix*) découverte sur les coteaux de la Seine. Ces espèces n'étaient jusqu'alors pas différenciées de *Cicadetta montana*, espèce protégée en Ile-de-France. Il est donc fort possible que *C. montana* et *C. cantilatrix* aient été confondues et que les trois espèces du genre méritent le même statut de protection. Les coléoptères sont quant à eux peu connus sur le site et gagneraient à être étudiés.

L'intérêt mammalogique du site est lié aux **7 espèces de chiroptères** recensées sur la réserve, dont le Murin de Daubenton (*Myotis daubentonii*) classé « en danger » dans la [Liste rouge régionale](#), le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) « en danger critique d'extinction » et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) considéré « en danger » en Ile-de-France. **6 espèces de reptiles** sont présentes sur les coteaux, parmi lesquelles le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*), d'affinité méditerranéenne, ou encore la Vipère péliade (*Vipera berus*). Bien que présentant peu de terrains favorables aux **amphibiens**, **3 espèces** ont malgré tout été vues sur la RNN. Toutefois, seule la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est reproductrice avérée sur le site.

Enfin, et bien que les connaissances sur l'avifaune nécessitent d'être approfondies, **plus de 60 espèces d'oiseaux nicheurs** ont été recensées sur le site, dont le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), tous deux listés « vulnérables » dans la [Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France](#), ou encore le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le Gobemouche gris (*Muscicapa striata*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) et le Torcol fourmilier (*Jinx torquilla*) classé « en danger critique d'extinction » dans la Liste rouge régionale.

ENJEUX ET GESTION

La réserve naturelle présente de forts enjeux tant sur le plan géologique que faunistique et floristique. On y trouve l'un des ensembles de pelouses calcaires les plus importants du Bassin parisien, tant par leur superficie et leur richesse que par leur état de conservation.

De nombreuses espèces, dont plusieurs rares et/ou protégées, trouvent refuge sur les différents habitats des coteaux, en particulier sur les parois et les pitons crayeux. Y ont notamment été dénombrées plus de 500 espèces végétales, un grand nombre d'espèces d'insectes, d'oiseaux et de reptiles. Le principal intérêt du site est lié à la valeur floristique et entomologique (Lépidoptères, orthoptères, etc.) des pelouses et des pitons. Ces derniers abritent un cortège d'espèces thermophiles et parfois même d'affinité méditerranéenne.

Autrefois, les milieux herbacés se maintenaient en grande partie par les activités agricoles, dont le pastoralisme. La dynamique naturelle d'embroussaillage des coteaux menace aujourd'hui les pelouses calcaires de fermeture. Afin de préserver les différents habitats du site, une **restauration et un entretien des milieux ouverts** sont réalisés au moyen du **pâturage** par des brebis solognotes. Un **débroussaillage** et une **fauche mécanique** sont effectués en complément du pâturage ovin, en particulier dans les secteurs non accessibles aux brebis. Des coupes d'arbres sont parfois mises en œuvre afin de restaurer ou de permettre la réouverture de milieux ouverts.

DOCUMENTS :

[Plan de gestion de la réserve \(2013 - 2017\) - Section A](#)

[Plan de gestion de la réserve \(2013 - 2017\) - Section B et C](#)

VOIR AUSSI :

[Site internet du PNR du Vexin français](#)

[Association RNF - Coteaux de Seine](#)

[INPN - Coteaux de la Seine](#)

